



Réunion du Comité Syndical du 6 janvier 2026

Procès-verbal synthétique

Le Comité Syndical s'est réuni le 6 janvier 2026 à 18 h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (salle C).

Délégués titulaires présents : Valérie BIEGALSKI, Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Marcello DELLA FRANCA, Charly MEHAIGNERY, Sophie RUSIN, Yves TERLAT, Philippe VANTORRE

Déléguée suppléante présente : Agnès LEVANT,

Excusés : Frédéric ALLOI, Alain BAVAY, Edith BLEUZET, Cécile BOURDON, Tony FRANCONVILLE, Philippe KEMEL, François LEMAIRE, Christian MUSIAL Emilie LE TORIELLEC, François PASQUALINO

Absents : Latifa AIT ABDERRAFII, Steeve BRIOIS.

Etaient également présents :

Pour le syndicat mixte : Patrice DELATTRE, Directeur du syndicat mixte - Sofiane ZITOUNI, chargé de mission - Frédérique THIBERVILLE, assistante administrative - Raphaël WAGNIES, responsable financier

Assistait aussi à la réunion : Mme Marie-Francine FRANCOIS, Directrice générale des services de la CALL.

En préambule, **le Président** souhaite la bienvenue aux membres du Comité Syndical et leur adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

M. Charly Mehaignery est désigné secrétaire de séance. Il est procédé à l'appel nominatif des membres du comité ; le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

Le procès-verbal du Comité Syndical du 1^{er} décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la séance porte sur le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026.

Le Président présente le rapport d'orientation budgétaire qui a été transmis aux membres du comité syndical avec la convocation.

Il commente dans un premier temps le bilan de l'exercice 2025 en indiquant le montant total des dépenses de fonctionnement et d'investissement (respectivement 263 584,76 € et 115 447, 37 €). Il souligne que l'excédent de fonctionnement (37 000 €) a poursuivi sa baisse. Il détaille le montant des dépenses par chapitre. Certaines d'entre elles sont directement liées à la révision générale du SCoT. Il précise enfin le tableau des effectifs au 31 décembre 2025.

Pour les recettes de fonctionnement, provenant des participations des EPCI, celles-ci ont été stabilisées à 220 K€ depuis 2022. A compter de 2025, il apparaît que l'épargne nette devient négative.

Pour 2026, les éléments impactant sont notamment l'amortissement des études de la révision du SCoT (soit 37 K€).

Il expose ensuite l'évolution prévisionnelle des dépenses et notamment celles pour l'exercice budgétaire de 2026 avec une section de fonctionnement équilibrée à 317 K€ et une participation de 135 K€ par EPCI.

Mme Marie-Francine François indique que la maquette budgétaire de la CALL a d'ores et déjà été arrêtée compte tenu des échéances électorales avec la reconduction de la participation de l'année précédente au SCoT. Une décision modificative pourra ajuster cette participation. **Le Président** rapporte que la CAHC a procédé de la même façon.

La présentation du rapport d'orientation budgétaire ne donne pas lieu à d'autres observations. Sur la base des éléments exposés, le comité syndical en prend acte.

Question diverse : Projets d'Envergure Régionale (PER).

Le Directeur informe le comité syndical du lancement par la Région du 2^{ème} appel à projets pour la qualification des Projets d'Envergure Régionale (PER). Il rappelle les résultats du 1^{er} appel à projet qui avait qualifié l'extension de la zone d'activité de la Motte du Bois mais pas celle du Quai d'Annay. **M. Yves Terlat** exprime son souhait de représenter la candidature de cette zone lors du 2^{ème} appel à projets. Les délibérations nécessaires du SCoT, de la CALL et de la commune d'ANNAY seront donc proposées aux assemblées délibérantes afin d'être jointes au dossier de candidature à adresser à la région avant le 6 mars 2025.

Avant de clore la réunion, le Président informe que le prochain comité syndical aura lieu le 10 février 2026 à 18h00 à la Communauté d'agglomération d'HENIN-CARVIN. Il portera principalement sur le vote du budget.

*L'ordre du jour étant épuisé, le **Président** lève la séance à 18h45*

Charly MEHAIGNERIE

Marcello DELLA FRANCA

Secrétaire de séance

Président